

# CAZAUX-PLAISANCE

Date de parution  
Janvier 2009

Année 2009  
Numéro 16



*Le Bureau de Cazaux Plaisance  
Vous présente ses meilleurs vœux pour 2009*

## HALTE-Infos 01/2009

Dans ce numéro 16 :

### ANNIVERSAIRE DE LA HALTE NAUTIQUE

Anniversaire de la  
Halte Nautique de  
Cazaux

1

Le vendredi 22 août 2008 la Mairie de la Teste de Buch a fêté les 20 ans de la Halte Nautique de Cazaux.

Nouvelles de la  
Mairie  
Rappel du  
règlement

2

De nombreux élus de la commune sont venus fêter cet événement, dont Monsieur Jean-Jacques EROLES, il a rappelé que Jacques BESSOU était le père de cette Halte Nautique. Il a évoqué les récents travaux d'aménagements entrepris pour améliorer cette structure, il remercia l'association pour avoir contribué à la finalisation de ce projet de réhabilitation.

Travaux

3

Divers

La décoration faite par l'ex Directrice Mme Caron Françoise, le service paysager de la Mairie & Quincarlet Claude ; les photos de la construction de la Halte ont été fournies par M. Cottin Denis membre du bureau de Cazaux Plaisance, les photos de la réhabilitation sont de Messieurs Renon Patrick, Cottin Denis & Malipier Roger et tous les membres de Cazaux Plaisance.



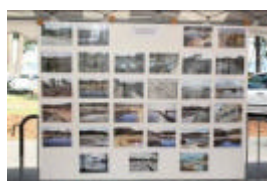
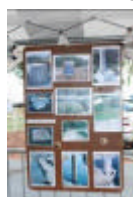
M. EROLES 1 BESSOU



L'orchestre



L'assemblée



Les discours ont été suivi d'un cocktail avec de la sangria, le tout sous une musique d'ambiance jouée par un orchestre.

## **NOUVELLES DE LA HALTE NAUTIQUE**

### **Changement de directrice :**

Début Octobre Madame Françoise CARON a quitté ses fonctions de directrice de la Halte Nautique de Cazaux pour une autre fonction au sein de la Mairie. Elle remercie Cazaux Plaisance de la site « **Je vous remercie aujourd'hui pour toute l'aide que vous m'avez apportée** » elle est remplacée par Madame LEGRAND que nous avons déjà rencontré.

### **Nouvelle Commission Extra Municipale :**

Au Conseil Municipale du 02 décembre 2008 les élus ont désigné les membres de cette commission : Messieurs : **Eroles Jean-Jacques** Maire de la Teste de Buch ou son représentant,

**Boyer François** Adjoint spécial de Cazaux,

Madame : **Kugener Nathalie** Conseillère Municipale Délégué à la prévention du Patrimoine,

Messieurs : **Petit Fabrice** Adjoint au Développement Durable et Environnement,

**Alégre Michel** Conseiller Municipal Délégué à la Sécurité.

**Pradayrole Pierre** Conseiller Municipal de l'opposition,

**Malipier Roger\*** Président de Cazaux Plaisance,

**Thomas Denis\*** Vice Président de Cazaux Plaisance,

**Duchesne Ferchal** Hervé Président du CVCL,

**Lebrun Pascal\*** Président du Ski club représentant les Usagers de la

halte Nautique.

**Renon Patrick\*** représentant les Usagers de la halte Nautique.

NOTA : \* Personnes faisant partie de CAZAUX PLAISANCE .

### **Nouvelle Commission d'attribution des places :**

Création d'une nouvelle commission de la Halte Nautique; voici les membres :

Madame : **Kugener Nathalie** Conseillère Municipale Délégué à la prévention du Patrimoine,

Messieurs : **Boyer François** Adjoint spécial de Cazaux,

**Alégre Michel** Conseiller Municipal Délégué à la Sécurité.

## **RAPPEL DU RÈGLEMENT DE LA HALTE**

### **Article 10 :**

« **Les amarrages doivent être en bon état et de section suffisante** ».

Beaucoup de bateaux ont cassés leurs amarres cet hiver, et nous avons dû les renforcer.

« **Chaque bateau doit être muni, de deux bords de défenses suffisantes destinées tant à sa protection qu'à celle des bateaux voisins. Toute avarie due à l'absence de ces défenses ou à leur insuffisante engage la responsabilité du propriétaire du bateau** »

Il faut au minimum trois défenses par côté.

« **Les pneumatiques de véhicules ne sont pas autorisés pour la protection des bateaux** » Il y en a encore beaucoup sur la Halte ; il faut sauvegarder notre environnement, il ne faut pas oublier que nous sommes sur un site classé NATURA 2000, par avance merci à tous de les enlever.

**Avant l'été vérifiez bien toutes vos amarres, toutes vos issues, l'étanchéité des passes coque, votre matériel de manière avoir toute la sécurité à bord.**

**Vous pouvez vérifier votre matériel de sécurité sur le site suivant :**

**[http://www.mer.gouv.fr/IMG/pdf/yd0532 -  
equipement de securite des navires de plaisance-  
7\\_cle54ff96.pdf](http://www.mer.gouv.fr/IMG/pdf/yd0532_-_equipement_de_securite_des_navires_de_plaisance-7_cle54ff96.pdf)**

## **TAVAUX RÉALISÉS SUR LA HALTE**

**Rappel de tous les travaux demandés par l'Association à la Mairie et ayant été exécutés:**

1. La signalisation des parkings afin de bénéficier de plus de places pendant les périodes d'affluence.
2. La remise en état des lumières autour de la Halte, les 3/4 étaient cassées.

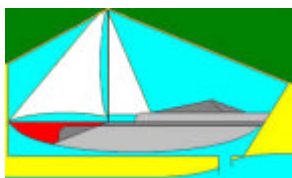
3. Dragage du chenal, que nous avons critiqué pour la mauvaise exécution du travail, mais la facture était payée.
4. Réfection de l'éclairage : l'installation des projecteurs pour un meilleur éclairage la nuit et aussi éviter en partie les vols.
5. Changement du bois de la promenade côté traques : réfection du bois par une qualité exotique " faveira grande", remplacement des boulons d'ancrage par de l' INOX.
6. Réfection de la route, goudronnage des parkings (côté gauche de la descente, une partie en face du CVCL côté Capitainerie et 1 place pour handicapés) le reste des parkings est comme avant, recouvert d'écorces de pin. Par contre les bords de route sont renforcés par des bordures "Chanfrein" (la Régie doit prévoir un entretien de ces écorces plus souvent). Les travaux sont réalisés. Notre proposition de refaire l'anneau routier et les parkings en enrobé, soit environ 110 places au lieu de 80 n'a pas été retenue par la Régie, qui encore une fois, a lancé les appels d'offre avant la moindre discussion avec notre association.
7. Réfection de la barrière côté traque F.
8. Bornes récupération des eaux grises et noires.
9. Réfection du portillon traque ?F?.
10. Enrochement de la Halte, Palplanches sortie de la Halte
11. Habillage des poteaux de traque avec remplissage de béton.
12. Pose des écorces de pins sur les parkings de la Halte Nautique.
13. La gratuité des bornes de récupération des eaux grises et noires à compter du début juillet 2008 pour deux ans.

**Rappel de tous les travaux demandés par l'Association à la Mairie et non exécutés**

1. Circulation de l'eau dans la Halte.
2. Aire de carénage.
3. Réfection de la promenade chenal côté Halte.
4. Revoir toutes les bornes électriques des traques (contacts rouillés, fermetures cassées, prises ne fonctionnant pas) prévu pour 2009.
5. Installation de quatre caméras dont deux caméras de surveillance traques F et A prévue pour 2008, voté au Conseil Municipale du 12 juin 2008.
6. Portillon à chaque traque.
7. Revoir tous les extincteurs (emplacement sur les traques).







**CAZAUX-PLAISANCE**



**Cazaux-Plaisance** membre de l'Union Nationale  
des Associations de Navigateurs de Gironde **33**

Téléphone :

06 75 16 45 14

Messagerie :

[contact.bureau@cazaux-plaisance.org](mailto:contact.bureau@cazaux-plaisance.org)

[cazaux.plaisance@neuf.fr](mailto:cazaux.plaisance@neuf.fr)

**Association Loi 1901**  
**Créer en juillet 1998**  
**Réinscrite à la Préfecture de la**  
**Gironde sous le N°588 et publiée**  
**au JO du 23 avril 2005**

Rédaction : **CAZAUX-PLAISANCE**

Photos :

**Denis COTTIN**

**Roger MALIPIER**

[www.cazaux-plaisance.org](http://www.cazaux-plaisance.org)

**Rejoignez-nous en adhérant à**  
**CAZAUX-PLAISANCE**  
**Plus nous serons représentatifs**  
**plus nous serons efficaces**

L'association propose d'œuvrer en concertation avec les autorités compétentes (en particulier municipales), d'autres associations pour :

- faire respecter le règlement intérieur de la Halte Nautique par les usagers et le public fréquentant le lac de Cazaux
- faire préciser et respecter les droits et les devoirs respectifs des usagers permanents ou occasionnels, du public, et de la commission extra municipale
- de façon générale, défendre et faire respecter les droits et intérêts légitimes des usagers de la Halte Nautique, de ses installations, de son environnement, et éventuellement les droits et devoirs associés à l'exercice des activités nautiques communément pratiquées avec un navire de plaisance mouillant régulièrement dans la Halte.